



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

AUX CONTRIBUABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Caroline Lamothe greffière-trésorière de la susdite municipalité;

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a adopté, lors de la séance tenue le 12 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025;

QUE les séances ordinaires vont avoir lieu au Centre communautaire, située au 1384 rue Principale à Saint-Valérien-de-Milton;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
14 janvier 2025	20h00	8 juillet 2025	20h00
11 février 2025	20h00	12 août 2025	20h00
11 mars 2025	20h00	9 septembre 2025	20h00
8 avril 2025	20h00	14 octobre 2025	20h00
13 mai 2025	20h00	11 novembre 2025	20h00
10 juin 2025	20h00	9 décembre 2025	20h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront au cours d'année

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 6e jour de décembre 2024.

Caroline Lamothe, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière